



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil Communal de Rolle

Présidence: Mme Florence Fries, présidente

Séance ordinaire du **13 novembre 2012**

Considérant que le préavis municipal N° 28 amendé du 12 juin 2012 concernant:

Adoption du règlement sur la gestion des déchets et introduction du principe de causalité pour la taxation des déchets

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

- vu le préavis de la Municipalité
- entendu le rapport de la commission ad hoc chargée d'étudier cet objet

Décide

- 1- D'autoriser la Municipalité à mettre en application le concept de la taxe au sac sur le territoire communal dès le 1^{er} janvier 2013.
- 2- D'accepter le règlement communal **amendé** sur la gestion des déchets.
- 3- D'accepter la directive de calcul et d'encaissement de la taxe forfaitaire ainsi que de taxation des entreprises (annexe 1 du préavis).
- 4- D'accepter la directive **amendée** concernant l'allègement de la taxe (annexe 2 du préavis).

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 13 novembre 2012

La Présidente

Florence Fries



La Secrétaire

Violaine Cherpillod